

L'Uni se rapproche de l'économie

Un nouvel accord de coopération entre l'université du Luxembourg et la Chambre de commerce vise plus d'échanges entre les mondes économique et académique.

«Développer l'esprit d'entreprendre pour davantage de croissance économique et d'emploi», c'est l'objectif de ce nouveau partenariat qui unit depuis hier l'université du Luxembourg à la Chambre de commerce. Selon le recteur de l'université, Rolf Tarrach, il s'agit de l'un des plus importants accords conclus par l'université du Luxembourg depuis sa création.

De notre journaliste
Fabienne Armborst

L'accord de coopération (sous forme de *memorandum of understanding*) qui a été officiellement

signé hier par le président de la Chambre de commerce, Michel Wurth, et le recteur de l'université du Luxembourg, Rolf Tarrach, vise le développement de plusieurs formations : «Entrepreneurship and innovation», «Gestion» et «Accounting and audit» à la faculté de droit, d'économie et de finance.

Le partenariat est un projet pluriannuel qui s'étendra de 2014 à 2017. Au cours de cette période, il est prévu que la Chambre de commerce versera 3 à 4 millions d'euros à l'université. «L'objectif à long terme est de faire progresser les études commerciales au Luxem-

bourg via l'université du Luxembourg et le soutien de la Chambre de commerce», explique Michel Wurth. Pour ce dernier, le développement du partenariat avec l'université doit bénéficier à l'économie luxembourgeoise et aux 50 000 entreprises ressortissantes de la Chambre de commerce.

«La seule université du pays doit jouer un rôle important dans le développement du pays», souligne Rolf Tarrach, le recteur de l'université du Luxembourg.

Cette coopération ne se limite pas à un engagement financier. L'idée est d'établir une coopération entre

le secteur économique et le monde académique pour qu'il y ait un échange de connaissances. Il s'agit de combiner la recherche et les besoins pratiques du secteur économique luxembourgeois», note Stefan Braum, doyen de la faculté de droit, d'économie et de finance.

Dans un premier temps, l'actuel bachelor professionnel en gestion d'entreprise sera restructuré afin de mieux tenir compte des impératifs de l'économie luxembourgeoise. Le master «Entrepreneurship and innovation» (qui n'existe actuellement qu'en master 2), quant à lui, sera étendu sur deux ans. Le but des responsables du partenariat étant de rendre ce master directement accessible aux étudiants qui sortent du bachelor en «gestion».

Pour développer la réputation de la formation, les responsables comptent proposer des cours uniques et différents de l'expérience ordinaire d'apprentissage. «Des petits groupes favoriseront également l'interactivité des étudiants», annonce Denise Fletcher, la responsable académique du partenariat à l'université du Luxembourg.

➤ Vers une «Business School» au Luxembourg

Le rôle des partenaires dans cette collaboration se répartit comme suit : l'université du Luxembourg se charge de recrutement du personnel pédagogique, des projets de recherche, des programmes académiques et du processus d'admission des étudiants. Elle compte également veiller à la qualité de ses formations, comme le bachelor en gestion. La Chambre de commerce, quant à elle, assure le lien entre le monde académique et le monde professionnel. Elle est notamment en charge de détecter les besoins de qualification auprès des entreprises. Elle aide également l'université à mettre en place les stages des étudiants en entreprise.

Dans la nouvelle phase de collaboration entre la Chambre de commerce et l'université du Luxembourg figure également la possible création d'une «Business School» au Luxembourg à moyen terme. Une étude de faisabilité sera lancée dans ce sens. Les résultats de cette étude et une décision sont à prévoir pour la fin de l'année 2015.



Photo: aialin rischard

Le président de la Chambre de commerce, Michel Wurth (à g.), et le recteur de l'université du Luxembourg, Rolf Tarrach, ont signé hier un accord de coopération pour la période allant de 2014 à 2017.